

QUARTIER PERCY SCHNEIDER

COMITE DE PILOTAGE

14 MARS 2016

Présents :

Les élus délégués de quartier :

Mme Françoise CARUGE, Conseillère municipale en charge de la formation.

Mme Jacqueline MINASSIAN, Conseillère municipale en charge du jumelage avec l'Arménie

Mme Paule-Lena TOURAILLE, Conseillère municipale en charge de la jeunesse

Les membres du Comité de Pilotage

Mesdames Nathalie VANNEUVILLE, Marion FABRE, Michèle LATRASSE, Françoise BERTRAND, Annie POUET, Martine BAGDASSARIAN, Rose-Marie BRIAND

M. Patrick BRUYERE, Loïc DUVAL, Vincent JOSPIN, Philippe LULIN, Alain MASSELIN, Christian FIEGEL, Willy FERRI, Christian CAVAILLES, Bruno BAGDASSARIAN

Les représentants des services municipaux :

Mme Catherine LAMBARD, directrice de l'urbanisme

Le Service Démocratie Locale :

Mme Malatiana RAKOTOVAO, assistante de la démocratie locale

M. Gautier COBAT, chargé de la Démocratie Locale

Ordre du jour :

Présentation des DUP Monts et Verdun

Point sur le quartier et axes d'amélioration

- **Urbanisme**

La séance est ouverte par une présentation de Catherine Lambard directrice du service urbanisme de la mairie, afin de présenter les nouvelles DUP Monts et Verdun.

La révision de la programmation des projets par la mairie implique une réadaptation des espaces. La révision des Plan Locaux d'Urbanisme a été arrêtée lors du conseil municipal du mois de décembre.

L'évolution de l'intercommunalité en territoire implique une validation des DUP par le conseil du territoire au cours de l'été 2016. Une enquête publique sera menée par un commissaire enquêteur.

La particularité de la zone UBd concernée est qu'elle prévoit des zones de transitions de hauteur importante avec le tissu pavillonnaire. En cœur d'ilot, on prévoit une limitation de la hauteur : il n'y aurait pas de confrontation forte avec la zone pavillonnaire. Concernant le secteur de la rue des Mont, des constructions légèrement différentes seraient prévues.

Conformément à la loi, les logements construits seraient destinés à 70% à la propriété, et à 30% pour des logements sociaux.

Les habitants font part de leur inquiétude quant à cette présentation et souhaitent être plus impliqués dans la consultation afin d'éviter toute décision regrettable.

Trois des habitants membres du comité de pilotage font part de leur volonté d'échanger avec la mairie. Ils seront reçus à l'urbanisme afin de trouver des solutions aux problèmes évoqués.

Il est rappelé que la situation n'est encore qu'une ébauche et que rien n'est encore arrêté.

- **Espaces verts**

La situation des Jardins de la Roue est rappelée : suite aux demandes des habitants bénéficiant d'un espace de jardin, la porte d'entrée a été réparée et un deuxième point d'eau sera bientôt mis en place. Deux espaces ont été réattribués.

Il est rappelé que les Balades Urbaines, organisées l'année précédente, ont permis un recensement des arbres remarquables, qui, après validation par les services concernés, sont inscrits dans le Plan Local d'Urbanisme.

- **Transport**

La reconnaissance de la déclaration d'utilité publique du tram 10 par le territoire est annoncée.

- **Culture**

La qualification du Centre d'Arts plastiques Chanot en Centre d'Art Contemporain est annoncée.

- **Sécurité**

Les habitants du comité de pilotage font remarquer des problèmes de câbles électriques défectueux aux alentours de la rue de Fleury, de la Villa Fleury, de la rue Perthuis. En effet, après vérification par le service Démocratie Locale et requête auprès d'Erdf, certains câbles potentiellement dangereux ont été mis hors de portée, et devraient être enfouis à cours des vacances scolaires de l'été 2016.

- **Administrations**

En ouverture du comité de pilotage du quartier Plaine, il est annoncé que la Police Municipale ainsi que la Mairie annexe ouvriront leurs portes le 9 avril. Les habitants sont conviés à assister à cette cérémonie.

Le CSU, quant à lui, devrait ouvrir dans le courant du deuxième trimestre 2016.

Les horaires d'ouverture de la permanence de la CPAM sont rappelés aux habitants : mardi, de 13h30 à 17h ; mercredi, de 9h à 12h et jeudi, de 13h30 à 17h, exclusivement sur rendez-vous au 36 46 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30).

- **Stationnement**

Les habitants regrettent que le stationnement soit aussi difficile dans le quartier. Des voitures ventouses sont en effet à déplorer. La proximité avec Issy-les-Moulineaux, où le stationnement est payant, amène un flux de voitures provoquant pour les riverains des difficultés à stationner près de chez eux. Un rappel au civisme est effectué.

Dans cette perspective de difficultés de stationnement, les habitants demandent s'il est toujours pertinent de conserver la place handicapée rue de Fleury, initialement créée à la demande d'une famille en ayant eu besoin, et ayant aujourd'hui déménagé.

Les habitants font part de leur volonté de voir plus d'espaces de stationnement, parkings comme garages, se créent dans la zone à l'avenir.

- **Propreté**

Malgré l'action de la municipalité dans la lutte contre les nuisibles, les récentes dératisations entreprises ont eu peu d'impact d'après les riverains.

Les habitants font aussi remarquer que les terrains vides, de même que des maisons abandonnées appartenant à l'EPF rue de Verdun ne devraient rester dans leur état actuel, autant pour l'image de la ville qu'en termes d'utilité.

- **Déploiement de la fibre optique**

Des habitants demandent une clarification de la situation concernant le déploiement de la fibre optique. La mise en place du dispositif a été pilotée par le Conseil Départemental, aujourd'hui à la recherche d'un opérateur acheteur du réseau Très haut Débit Hauts-de-Seine. Aujourd'hui, 48% des logements clamartois sont éligibles à la fibre optique : sont concernés les immeubles de plus de douze logements

- **Vie du quartier**

La date de la Fête des Voisins est annoncée, le 27 mai.

Les élus comme les habitants et le service démocratie locale proposent d'organiser un événement annuel. Il est question d'impliquer la maison de retraite Sainte Emilie dans ce projet afin de développer un moment fédérateur, convivial, permettant un mélange du quartier dont géographie est divisée.

La séance est levée